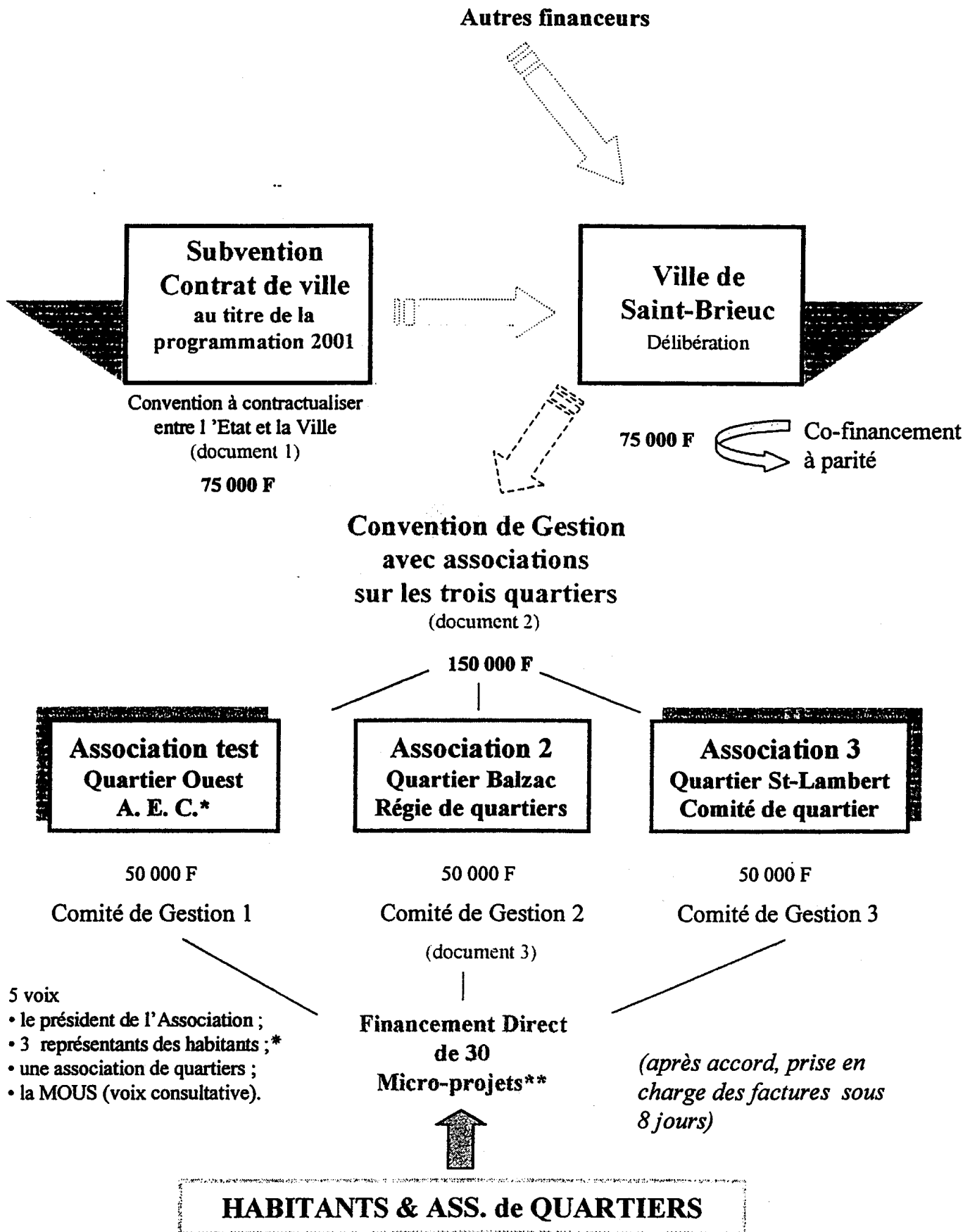


SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

2001, Année d'expérimentation



* Association Educative Coopérative

** à hauteur de 5 000 F par projet, par ex.

* La priorité est donnée aux habitants ; si le comité de gestion ne peut mobiliser 3 habitants alors une seconde association de quartier sera choisie.